

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Commune de LOCMARIAQUER

Lotissement : 13 lots

"Les Terrasses du Golfe"

Permis d'Aménager n° PA 56116 20 T0001 déposé en mairie le 22/07/2020 (autorisation tacite)
Permis d'Aménager n° PA 56116 20 T0001 M01 en date du 28/04/2021

PLAN DE VENTE et DE BORNAGE

Article L115-4 du Code de l'Urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

- NOTA:
- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.
 - Il est obligatoire à chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot à ses frais.
 - Les branchements et réseaux divers indiqués sur le plan ont une position indicative et feront l'objet de plans de récolement après travaux.

LOT N°: 3

Superficie réelle : 381 m²

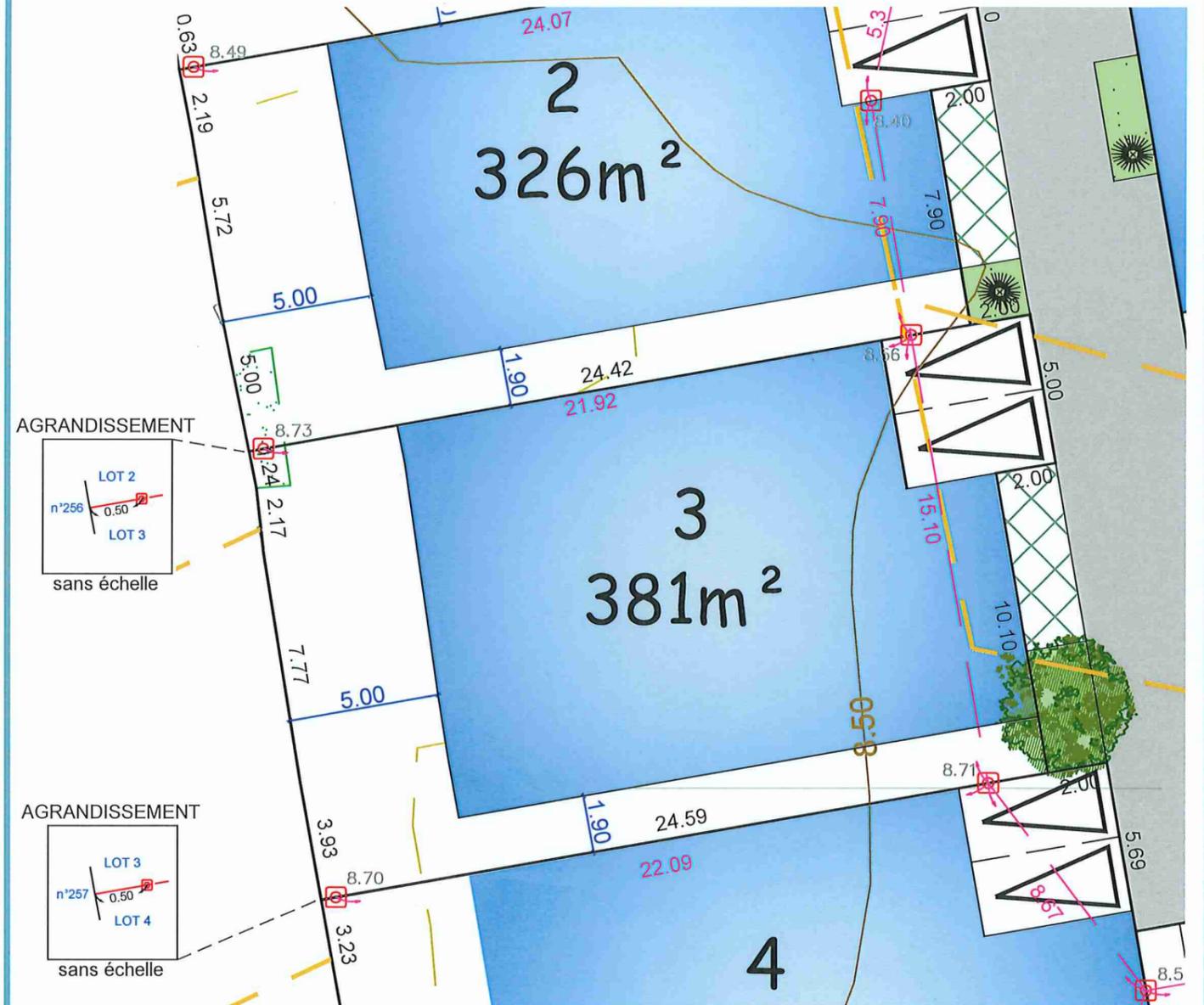
Réf. Cadastre : Section AL n°329-343-348

Surface plancher maximale : 295 m²

Signature du Géomètre-Expert + cachet:

Ordre des Géomètres-Experts
SELARL NICOLAS ASSOCIÉS
Régis DUCLOS - N° Inscription à l'ordre 06308
Immeuble Océania - Porte océane 2
23 Rue du Danemark - 56400 AURAY
Tel : 02 97 24 12 37 - Email : auray@sarlnicolas.fr

Plan de situation (sans échelle)



Légende du plan de composition		Légende bornage	
	Zone constructible lots libres		Borne existante
	Voirie partagée		Borne nouvelle
	Stationnement sur placette (marquage au sol)		Cotation de lot
	Stationnement		Cotation entre bornes
	Placette		Point de niveau (NGF GPS)
	Chemin piéton		Aire de présentation des conteneurs à ordures ménagères
	Espace vert		Muret de présentation
	Noüe paysagère (pour régulation des Eaux Pluviales)		Emplacement dédié à la sécurité du carrefour (conformément à l'IOAP)
	Talus planté sur espace commun		Application cadastrale non bornée
	Talus planté sur espace privatif du lot à la charge du lotisseur (entretien à la charge de l'acquéreur)		Arbre
	ARBRE (position indicative)		

ECHELLE 1 / 200

Plan établi le 04.03.2022

Référence : A19-562